ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA) DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Vendredi 9 décembre 2022

Les élections professionnelles, qui se sont déroulées entre le 1er et le 8 décembre 2022 pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, sont un moment important du dialogue social dans la fonction publique. Cette année, ces élections revêtaient un caractère particulier puisque les instances de dialogue social vont connaître d'importantes évolutions. Ainsi les comités techniques (CT) sont remplacés par les comités sociaux d'administration (CSA), qui comporteront une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail.

Taux de participation

44 256 électeurs relevant de l'académie de Montpellier étaient appelés à désigner leurs représentants au nouveau comité social d'administration académique de l'éducation nationale. 20 721 votants se sont exprimés soit une participation de 46,82%. Le taux de participation est en légère baisse par rapport à 2018 (47,64%). Pour mémoire, il était de 47,05% en 2014.

Onze organisations syndicales se sont présentées à ce scrutin.
5 d'entre elles (FSU, UNSA Education, SNALC, FNEP-FP-FO et Sud éducation) siègeront.

Les résultats des différents scrutins seront consultables à partir du lien suivant.

Résultats 2022

La position des organisations syndicales au sein du nouveau CSA académique évolue à la marge.
La FSU perd un siège.
L'UNSA éducation conserve ses 3 sièges
Le SNALC et FO ont respectivement 1 siège.
Sud Education fait son entrée au CSA 2022.

Organisation syndicale candidate	Voix
FSU	**6533**
UNSA Education	**4516**
FNEC-FP-FO	**2343**
Sgen – CFDT	**486**
CGT Educ'action	**725**
SNALC	**2782**
SUD Education	**1399**
SNE-CSEN	**668**
Action&Démocratie (CFE-CGC)	**171**
SNCL-SIES-SAGES	**283**
SNAPEN	**162**
Vote blanc	**653**

Les organisations syndicales appelées à siéger au CSA de proximité de l'académie de Montpellier seront :

Organisation syndicale	Voix	Pourcentage	Sièges
FSU	6533	32,55%	4
UNSA Education	4516	22,50%	3
FNEC-FP-FO	2343	11,68%	1
SNALC	2782	13,86%	1
SUD Education	1399	6,97%	1

Rappel Comité Technique Académique 2018

La FSU, avec 33,5% des suffrages exprimés, était restée la première organisation syndicale représentative, suivie par UNSA Education qui avait recueilli 24,68 %.

Contacts presse
Académie de Montpellier
Tél .: 04 67 91 48 03
Mél. : communicaton@ac-montpellier.fr